



## Déclaration d'assemblage

**Nom et adresse de l'assembleur** FARMOR – ZA des Pierrelets – 38 Avenue des Pierrelets –  
45380 Chaingy

Déclare que l'assemblage du Pack sauveteur référence PAC 1003 SE la composition est détaillée ci-dessous :

1 masque bouche à bouche	CLASSE I
1 paire de gants jetables	CLASSE I
1 paire de ciseaux à pansements	CLASSE I
1 rasoir jetable	CLASSE I
10 compresses nettoyantes à la chlorhexidine	/

Remplit toutes les exigences de l'article 12 de la directive sur les dispositifs médicaux 93/42/CEE et de l'article R5211-67 du code de la santé publique.

Nous certifions :

- Avoir vérifié la compatibilité réciproque des dispositifs conformément aux instructions des fabricants et les avoir assemblés en suivant leurs instructions ;
- Avoir effectué l'emballage du système ou du nécessaire et fourni aux utilisateurs des informations reprenant les instructions pertinentes des fabricants ;
- Avoir réalisé l'ensemble de ces opérations selon des méthodes appropriées.

Cette déclaration est tenue à la disposition du directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé pendant une période de 5 ans.

Fait à Chaingy,  
Le 28/06/2018

Agnès MAILLARD

**Avec Farmor, prenez le Reflex**

SARL au capital 10.000 € - RCS ORLEANS 448 174 037 - Siret 44817403700037 - APE 4649Z  
TVA intracommunautaire : FR 79 448 174 037

